TELLIN

#195

L'ÉCHO DE NOS CLOCHERS

BULLETIN COMMUNAL - BIMESTRIEL - DÉCEMBRE 2021








@Jacquemart Delphine – Bure, Lever de soleil

Éditeur responsable : DEGEYE Yves - Rue de la Libération 45 - 6927 TELLIN





Le Campagnard

Restaurant - Taverne - Traiteur

Rue Grande 5 - 6927 Tellin

084 36 71 84

info@campagnard.be - www.campagnard.be

Horaire d'ouverture : de 11h à 22h
Fermé le mercredi soir et le jeudi
sauf férié

Cuisine de 12h à 14h30 et de 18h à 22h
Entre les services : Brasserie

Roussiaux Florence & Jacquet Grégory

Infirmiers indépendants

7j/7

0497 831 313 • 0477 775 600

RITA SCHILTZ

Rita Schiltz

Infirmière à domicile

Rue Général Baron Jacques, 24
6927 Grupont

rita.schiltz@infirmieretellin.be

Tel : 084/77.90.22

GSM : 0479/57.81.43

Mini Market de Tellin

Mini market TELLIN

Ouvert
du lundi au samedi de 8 à 19h
et le dimanche de 8 à 12h

Boevé Romain
Gérant
084/366 790
Sprl tellindis
TVA 0698 889 750
BE51 1431 0405 7762

Rue de Rochefort, 29
6927 Tellin
market.tellin@icloud.com



SOMMAIRE

ADMINISTRATION

3 Discours du 11 novembre

4 Fermeture des bureaux

4 Relevé des compteurs d'eau

4 Date de ramassage Eco-Mobile

4 Vente de bois de chauffage

5 Dates de parution de « L'Echo de nos Clochers » - 2022

5 Promenades 2021-2022 : fermeture pour cause de chasse

6 Carte des territoires de chasse - Saison 2021-2022

7 Carte EID

7 Radon en province de Luxembourg

ENVIRONNEMENT

8 Prime simplifiée pour la rénovation des logements en 2022

9 Que font les abeilles l'hiver ?

POLICE

10 Feux d'artifice

10 Poste de la ZP « Semois et Lesse » - Horaire

EXTRASCOLAIRE

11 Congés d'hiver à la Capucine

AÎNÉS

12 Conseil consultatif des Aînés

AGENDA

11 Noël au Théâtre chez vous !

12 Ramassage des sapins de Noël

12 BEPS

12 Cours de danse

13 Annulation marché de Noël

DIVERS

13 Jeunesse de TELLIN – Résultat de la tombola

13 Information ALE

14 Accuillant(e) d'enfants à domicile du bilboquet

14 A Travers champs

DISCOURS DU 11 NOVEMBRE

Chers Mandataires politiques, Chères délégations militaires, Chers porte-drapeaux et membres de la Fédération Nationale des Combattants,Mesdames et Messieurs en vos grades, titres et qualités, Chers enfants,

C'est un bonheur et un réel plaisir pour moi de m'adresser à vous dans le cadre de cette commémoration de l'Armistice.

Je constate avec plaisir que toutes les générations sont aujourd'hui représentées.

La présence des enfants démontre clairement que le travail de mémoire mené par certains de nos enseignants, qui se reconnaîtront, en partenariat avec la Fédération Nationale des Combattants, porte ses fruits.

Il est capital que les petites têtes blondes qui se présentent devant nous aujourd'hui et qui, ne l'oublions pas, sont les acteurs du monde de demain, gardent en mémoire les événements tragiques vécus par nos aïeux il y a quelques décennies à peine.

L'histoire de notre monde s'écrit chaque jour et notre jeunesse ne pourra en rédiger valablement les chapitres à venir qu'en parfaite connaissance des événements antérieurs.

La longue et pénible guerre qui a précédé l'Armistice que nous célébrons aujourd'hui constitue un pan très douloureux de l'histoire de notre jeune pays.

Cette Armistice a mis un terme à des combats d'une violence extrême qui ont fait près de 20 millions de victimes, dont plus de 100000 Belges.

Cette première guerre mondiale a traumatisé les populations et a mis les cœurs à rude épreuve.

Le départ des Allemands et le retour à la paix n'ont pas amené une résolution immédiate de tous les problèmes. Notre pays a été profondément marqué par ce conflit qui a entraîné la destruction de nombreuses infrastructures.

Pour de nombreux concitoyens, l'heure des retrouvailles tant espérées prend un goût amer, certains apprenant le décès de proches partis souvent bien trop jeunes.

Nous leur devons, comme à tous ceux qui se sont impliqués dans ce conflit, les libertés qui sont nôtres aujourd'hui et c'est avec beaucoup de respect que je vous demande de respecter en leur mémoire une minute de silence....

Je vous remercie.

Dans un contexte quelque peu différent des combats guerriers que j'évoquais à l'instant, les notions de liberté, de solidarité reviennent actuellement au premier plan de l'actualité.

Vous l'aurez tous compris, je pense ici à la lutte que nous menons actuellement contre ces ennemis finalement encore peu connus que constituent le virus appelé communément Covid 19 et ses trop nombreux mutants.

Ici aussi, il importe que nous soyons tous unis, coude à coude, pour venir à bout de cette pandémie qui, depuis près de deux ans, nous confronte à de nombreuses frustrations sociales.

Les conséquences économiques de ce fléaux sont loin d'être négligeables et nous en ressentons clairement les effets tant au niveau communal qu'au sein de chacun de nos foyers.

Mesdames et Messieurs, cette comparaison entre des affrontements guerriers et la lutte que nous menons actuellement contre le virus Covid 19 paraîtra audacieuse aux yeux de certains.

Croyez bien que si je me permets de m'engager dans cette voie, c'est pour souligner une fois encore les exemples que nous devons tirer du comportement de nos prédécesseurs qui, dans l'adversité, on fait preuve d'une solidarité qui s'est avérée salvatrice.

En ces moments compliqués, il est important que chacun prenne ses responsabilités et dispositions afin de ne pas constituer un vecteur de distribution du virus que j'évoquais à l'instant.

Nous sommes certes confrontés à des privations et frustrations dans le cadre de nos relations humaines, de nos libertés ou de nos loisirs.

Ne perdons pas de vue que celles-ci sont sans commune mesure avec celles vécues par ceux qui sont mis à l'honneur aujourd'hui et que, tout comme eux, ce sont la solidarité, la discipline et la foi en l'avenir qui nous mèneront à la victoire.

Sachons nous enrichir des leçons et expériences que nous ont transmis ces combattants exemplaires.

Je vous propose maintenant de rejoindre le monument aux morts face auquel nous procéderons aux dépôts de gerbes de fleurs et découvrirons une surprise que nous réservent les enfants.

Permettez-moi enfin d'anticiper quelque peu la fête du Roi qui trouvera place d'ici quelques jours, le 15 novembre.

Je souhaite à notre souverain, le Roi Philippe, une très belle fête !!

Vive la Belgique, vive le Roi !!

Le Bourgmestre
Yves DEGEYE

FERMETURE DES BUREAUX



La Commune, le C.P.A.S ainsi que l'ensemble de leurs services seront fermés

Le vendredi 25 décembre 2021 après-midi (Noël).

Le vendredi 31 décembre 2021 après-midi (Nouvel-An).

RELEVE DES COMPTEURS D'EAU

Le relevé des compteurs d'eau va débuter très prochainement. Cette année, c'est la section de Resteigne qui sera contrôlée par les services communaux.

Nous vous remercions d'avance pour le bon accueil que vous leur réserverez et vous demandons de veiller à l'accessibilité du compteur afin de leur éviter toute perte de temps.

Pour les sections de Bure, Grupont et Tellin, une carte-réponse sera transmise par la poste, nous vous demandons de nous la renvoyer (port payé par le destinataire) pour le 10 janvier 2022.

Il est important que vous nous communiquiez l'index de votre compteur afin que tout problème puisse être rapidement constaté et résolu.



Un formulaire est également disponible sur le site internet de la commune de Tellin www.tellin.be.

Renseignements : Virginie Côme – 084/37.42.81 – virginie.come@tellin.be

DATE DE RAMASSAGE ECO-MOBILE

La Commune de Tellin a décidé de maintenir un ramassage des déchets ménagers recyclables, les déchets qui doivent être évacués vers le parc à conteneurs et qui ne trouvent pas leur place dans un duo-bac ou dans les sacs PMC (ampoules et tubes au néon, piles, les bouteilles avec bouchon de sécurité, huiles de moteur, peinture, laques et vernis, frigolite.....), pour les personnes seules, âgées, malades, handicapées n'étant pas en mesure de se déplacer ou ne pouvant compter sur un membre de leur entourage.

Ce ramassage aura lieu tous les deux mois (le mercredi après-midi) aux dates reprises ci-dessous

- 02 février 2022
- 06 avril 2022
- 01er juin 2022
- 03 août 2022
- 05 octobre 2022
- 07 décembre 2022

Vous pourrez également retrouver ses dates dans le calendrier distribué en toutes-boîtes par l'Intercommunale IDELUX.

Vous pouvez vous inscrire auprès de Madame Mariane REMACLE au 084/36.61.36

REMACLE Mariane
Service Eco-Mobile.



VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE

La commune de Tellin procèdera à la revente des 5 lots invendus lors de la vente du 26/11/2021.

Les soumissions sont à remettre à l'administration communale pour le 17/12/2021 à 12h.

Renseignements au 084/37.42.81.

DATES DE PARUTION DE « L'ECHO DE NOS CLOCHERS » - 2022

Vous trouverez ci-après les dates de parution du Bulletin Communal pour l'année 2022 les documents devront être impérativement rentrés pour les dates indiquées ci-dessous. Après cette date, ceux-ci ne seront pas publiés. Merci de votre compréhension

Nr	Date rentrée article	Date rentrée rédaction-nel chez l'imprimeur	Dates de distribution
196	Mercredi 29 décembre 2021	Lundi 10 janvier	Du 31/01 au 03 février
197	Vendredi 25 février 2022	Lundi 07 mars	Du 28 au 31 mars
198	Vendredi 06 mai 2022	Lundi 16 mai	Du 06 au 09 juin
199	Mercredi 20 juillet 2022	Lundi 01er août	Du 22 au 25 août
200	Vendredi 09 septembre 2022	Lundi 19 septembre	Du 10 au 13 octobre
201	Lundi 14 novembre 2022	Lundi 21 novembre	Du 12 au 15 décembre

Adresse e-mail : mariane.remacle@tellin.be

REMACLE Mariane
Information à la population

PROMENADES 2021-2022 : FERMETURE POUR CAUSE DE CHASSE

Grupont

Promenade du bois de Machi

Affût ***	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier *
25/09 au 04/10	10-15-16-17	6-14-28	04-05-11-26-28	22

Variante de la Promenade du Bois de Machi

Affût ***	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier *
25/09 au 04/10	15-16-17	14	04-05-28	

Promenade entre Ardenne et Famenne

Affût ***	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier *
25/09 au 04/10	03-15-16-17-24	14-28	04-05-19-26-28	23

Tellin

Promenade des Etangs

Affût ***	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier *
21/09 au 30/09	01-03-15-16-24-29	06-07-11-13-20-27-28	04-10-11-17-19-26-27-30	03-22-23-27-28-29

Promenade des Alouins

Affût ***	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier *
21/09 au 30/09	01-08-16-29-30	06-07-13-19-20-27	10-11-17-27-30	03-7-15-22-27-28-29

Promenade de la Croix Javalle

Affût ***	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier *
21/09 au 30/09	01-03-08-16-24-29-30	06-07-13-19-27-28	04-10-11-17-19-20-26-27-30	3-7-15-22-23-27-28-29

Promenade du Trou des Lûtons

Affût ***	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier *
	08-30	19	17	7-15

Promenade des Hauts de Lesse

Affût ***	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier *
	08-09-30	01-19-27	17	7-15

Bure

Promenade entre Ardenne et Famenne

Affût ***	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier *
25/09 au 04/10	03-15-16-17-24	14-28	04-05-19-26-28	

Promenade du Pont des Clôyes

Affût ***	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier *
	03-15-17-24	03-14-28	04-19-26-28	23

Promenade des Chapelles

Affût ***	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier *
	03-24	28	04-19-26	23

Promenade sens Dessus-dessous

Affût ***	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier *
	03-24-29	03-28	04-19-26-27	23-27-28

Le Chemin des Bruyères

Affût ***	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier *
	03-24	28	04-19-26	23

Resteigne

Promenade du Gué du Ry de Glaumont

Affût ***	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier *
21/09 au 30/09	09-15	01-11-20-27	11-17	

Promenade des bords de Lesse

Affût ***	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier *
	09	01-27		

Circuit de la réserve Domaniale

Affût ***	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier *
	09	01-27		

Promenade du Moulin et du Bru

Affût ***	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier *
	09	01-27		

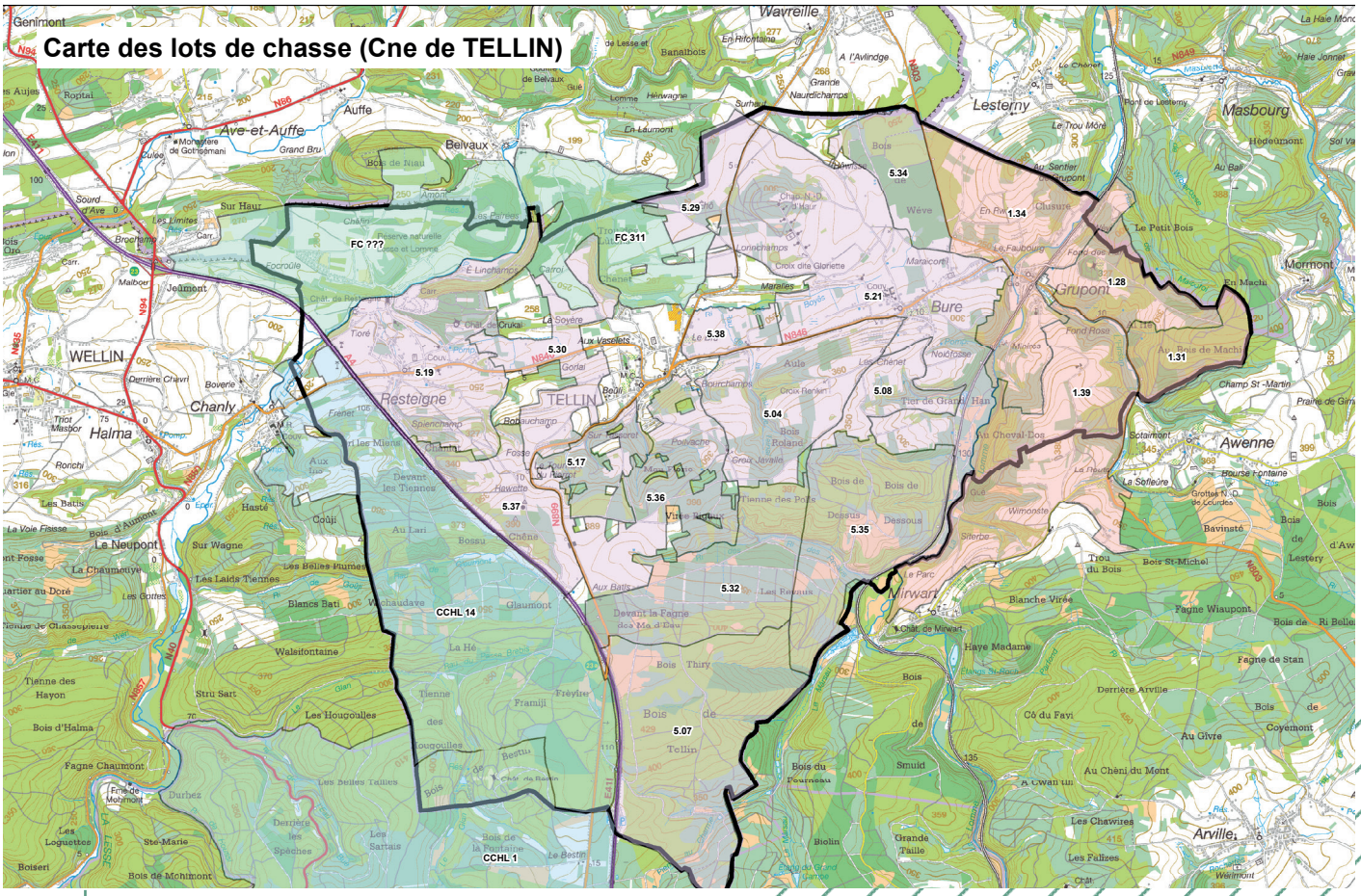
* Battues au sanglier uniquement

*** Circulation interdite de 06h30 à 9h30 et de 17h30 à 20h30 (affût)



CARTE DES TERRITOIRES DE CHASSE - SAISON 2021-2022

N° de lot	Locataire	Commune	Octobre	Novembre	Décembre	! MANŒUVRES MILITAIRES ! Janvier Battues aux sangliers uniquement	Affût Brocards et/ou Cerfs
1.28 + 1.43	NUTAL	Tellin/St-Hub	10-16	28	05-26		
1.31	VAN HOOREBEKE	Tellin	16	06	11	22	
1.34	BARTHELEMI	Tellin	15-17	14	04-28		
1.39	ORTS	Tellin/Mirw	16	/	05		25/09 au 04/10
5.04	RENIERS	Tellin	29	/	27	27-28	
5.07	REYNTJENS	Tellin	01	13	30	29	21/09 au 30/09
5.08	RASIC	Tellin	/	03	/		
5.17	ROSSION-DURY	Tellin	08-30	19-20	17	07-15	
5.18 (5.36)	MERCY-HALLEZ-BAUSIER	Tellin	/	07	/	03	
5.19	LAMOTTE	Tellin	09	01-27	/		
5.21	DUVERGER (Petits chasseurs de Bure)	Tellin	03-24	28	04-19-26	23	
5.29	MERCY F	Tellin	/	07	/	03	
5.30	HALLEZ	Tellin	/	/	/		
5.32	PALMBLAD	Tellin	16-29	27	10		06/10 au 15/10
5.34	REMMERY	Tellin	15-17	14	04-28		
5.35	VAN HOOREBEKE	Tellin	16	6	11	22	
5.37	MESTDAGH	Tellin	15	20	17		
5.38	LIBERT - ROSSION	Tellin	/	/	/		
FC 311	ROSSION	Tellin	08-30	19	17	07-15	
FC ???	MICHEL	Tellin	/	/	/		
CCHL 14	HURBAIN	Tellin	/	11	11		21/09 au 30/09
CCHL 1	LHOIST	Libin/Tellin	08-31	19	18	15	



RADON EN PROVINCE DE LUXEMBOURG

Le radon est la 2ème cause de cancer du poumon, après le tabac. C'est un gaz naturel, radioactif, inodore, incolore et insipide. Il vient de la dégradation de l'uranium présent dans les roches dures du sous-sol. Il peut s'accumuler dans les habitations. D'après les analyses en province de Luxembourg, **près d'1 bâtiment sur 5 a trop de radon !**



C'est pourquoi la Province de Luxembourg :

- effectue des campagnes de mesure du radon ;
- fournit aux particuliers des détecteurs de radon (15 €, envoi entre octobre et janvier, inscriptions ouvertes toute l'année) ;
- donne des conseils pour réduire les concentrations en radon, en cas de dépassement des valeurs recommandées.



VOUS SOUHAITEZ COMMANDER UN DÉTECTEUR POUR VOTRE BÂTIMENT ?

Rendez-vous sur www.actionradon.be (particuliers) ou sur www.radonatwork.be (lieux de travail), ou contactez-nous (en nous communiquant vos coordonnées complètes).

Le kit de mesure vous sera envoyé par la poste dans les meilleurs délais.



Wallonie énergie Guichets

Libramont
Grand'Rue 1, B-6800 Libramont
Tel : 061/620.160
guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 16h sur rendez-vous
http://energie.wallonie.be

Permanences décentralisées sur rendez-vous :
Bastogne : 1er jeudi (13h30-17h) et 3ème jeudi (15h-19h)
Neufchâteau : 1er et 3ème mercredis (13h30-16h30)
Vielsalm : jeudis jours de marché (9h30-12h)
Houffalize : 2ème jeudi (13h30-16h30)
Wellin : 2ème mercredi (14h-17h)
Bouillon : 4ème jeudi (13h-16h)
Bièvre : 4ème jeudi (9h-12h)

Le Guichet Energie de Libramont est accessible les matins (mardi-vendredi) sans rendez-vous. Les permanences décentralisées (liste en haut à droite) continuent sur rendez-vous. Contactez-nous au plus tard l'avant-veille : **061/620.160 - guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be**

Une prime simplifiée pour la rénovation des logements en 2022

Début juillet, le Gouvernement wallon a approuvé un projet d'arrêté visant à instaurer un régime d'aide simplifié pour la réalisation de travaux de rénovation et d'économie d'énergie dans un logement.

Précisons-le, ce nouveau cadre vise à compléter le régime d'aide déjà existant avec les primes Habitations. Il doit permettre de simplifier la procédure et l'accès aux primes pour certains travaux (isolation et rénovation de la toiture, certains travaux de moins de 3000 €).

Notez toutefois qu'un passage en première lecture ne constitue pas un aboutissement et que les critères proposés dans le projet d'arrêté (conditions, champ d'application, montant des primes et procédure) pourraient encore être modifiés d'ici le second passage au Gouvernement et la publication du texte au Moniteur belge.

Une prime plus facile à obtenir mais pas forcément plus avantageuse…

Pas d'audit Logement préalable, des montants de prime définis à l'avance (et non plus en fonction des économies d'énergie) et l'éligibilité des associations de copropriétaires sont quelques-unes des simplifications proposées.

L'audit Logement reste néanmoins bénéfique pour votre logement et votre portefeuille, puisqu'il apporte des conseils personnalisés et un regard neutre sur le choix des techniques et produits à employer.



Proche de ses citoyens, les Guichets Energie Wallonie veillent, notamment, à ce que les particuliers soient informés des législations relatives aux économie d'énergie. Si, à l'heure d'écrire ces lignes, il ne leur est pas encore possible de détailler tous les aspects de cette procédure simplifiée, il n'en est pas moins utile d'annoncer la préparation de cet arrêté, qui devrait se préciser début 2022.

QUE FONT LES ABEILLES L'HIVER ?



Si la plupart des insectes hibernent pour survivre à l'hiver, l'abeille domestique entre en hivernage. Sa tactique de survie n'est pas la même que la plupart de ses congénères. Mais des températures trop élevées, avant que n'arrive le printemps, peuvent lui être fatales.

ABEILLE : HIBERNAGE OU HIVERNAGE ?

L'abeille hiberne-t-elle ou hiverne-t-elle ? Les deux, mon général. Tout dépend, en réalité, de quelle abeille nous parlons. L'hibernation consiste, pour les animaux, à abaisser la température de leur corps à des températures très basses et à freiner drastiquement le nombre de battements de leur coeur, ainsi que leur rythme respiratoire, diminuant ainsi leurs dépenses énergétiques de 30 à 50 fois.

Entre la mi-octobre et la mi-avril, à peu près, les bourdons, les insectes, et les abeilles solitaires hibernent. Ces petits animaux se trouvent un abri, qui dans un trou de terre, qui dans une cavité d'arbre ou sous un tas de feuilles mortes, et ralentissent drastiquement leur métabolisme dans l'espoir d'avoir suffisamment de réserves pour survivre à un hiver de six mois. Mais **l'abeille domestique, qui produit le bon miel que nous aimons**, n'a pas le même comportement. On dit qu'elle hiverne.

L'ABEILLE DOMESTIQUE RESTE ACTIVE L'HIVER

La particularité de cet insecte domestique est de rester actif au cours de l'hiver. Il est important, pour cela, que les ruches dans lesquelles les abeilles sont installées soient bien isolées et que les réserves de miel soient suffisantes pour que l'essaim ne meurt pas. Dès les

prémisses de l'hiver, la reine de la ruche donnera naissance à des abeilles d'hiver, qui n'occupent pas les mêmes fonctions que les abeilles d'été. Si ces dernières sont destinées à butiner le nectar des fleurs, les abeilles d'hiver ne voleront presque pas au-dehors de la ruche, leur rôle étant de participer à la survie du groupe, de la reine en premier lieu. Alors qu'une abeille d'été vit entre 45 et 60 jours, une abeille d'hiver vit 150 à 200 jours. Quant à la reine, elle peut vivre 5 ans.

Afin que la température soit assez haute pour leur survie, les abeilles se regroupent près des réserves de miel à l'intérieur de la ruche, et l'essaim ne cessera de battre des ailes dans le but de dégager de la chaleur.

On parle alors de grappe, pour désigner cette multitude d'abeilles qui se relaient pour battre des ailes afin de conserver une chaleur suffisante. Bien sûr, toutes ne passeront pas l'hiver, et, dans la plupart des cas, c'est de faim qu'elles meurent, et non de froid. C'est pourquoi il est essentiel que **l'apiculteur laisse assez de miel pour qu'elles se nourrissent.** Une autre particularité amusante des abeilles domestiques est leur propreté. Afin d'éviter le développement de maladies dans la ruche, elles vont régulièrement faire leurs besoins à l'extérieur.

Enfin, puisque chaque bouche à nourrir enlève du pain aux autres, les faux bourdons, qui sont les mâles, sont invités à disparaître au début de l'hivernage, leur fonction de reproducteur n'ayant plus d'utilité.

Mais ce qui peut être fatal aux abeilles est un printemps trop précoce. Une fois que les températures sont assez hautes pour qu'elles sortent, elles iront chercher de la nourriture. Si les arbres ne sont pas encore en fleurs, et qu'elles ne trouvent pas de nectar, elles auront dépensé leur énergie inutilement, au risque de périr. Les effets du réchauffement climatique peuvent être fatals à ces insectes pollinisateurs, par conséquent à l'écosystème terrestre tout entier.

Source :

https://ecotree.green/blog/que-font-les-abeilles-l-hiver

LA ZONE DE POLICE SEMOIS ET LESSE VOUS RAPPELLE LES RÈGLES RELATIVES À L'USAGE DE FEUX D'ARTIFICE



Les fêtes de fin d'année approchant, la Zone de Police Semois et Lesse tient à vous rappeler les règles et les dangers concernant la manipulation de feux d'artifice.

Comme stipulé dans l'article 67 du nouveau Règlement Général de Police de la zone, sauf autorisation préalable (de l'autorité administrative), l'usage de pétards et pièces d'artifice depuis l'espace public et privé est interdit.

Cette interdiction n'est pas applicable la nuit des réveillons de Noël et de Nouvel An entre 22:00 heures et 2:00 heures.

Si la manipulation de feux d'artifice est autorisée lors des réveillons, elle n'est toutefois pas sans danger. C'est pourquoi nous insistons sur l'importance de les utiliser en toute sécurité et vous invitons à consulter le site créé par le SPF Economie https://www.meilleursfeux.be qui décrit les artifices autorisés à la vente aux consommateurs, les principaux dangers encourus et les moyens de les éviter.

La Zone de Police Semois et Lesse vous souhaite d'ores et déjà de merveilleuses fêtes de fin d'année en toute sécurité !

Horaire des accueils des postes de la ZP Semois et Lesse

Bertrix-Herbeumont

Lundi: 8-17h
Mardi: 8-19h
Mercredi: 8-17h
Jeudi: 8-17h
Vendredi: 8-17h

Bouillon

Lundi: 9-11h30 et 15-17h
mardi: Fermé
Mercredi: 9-11h30
Jeudi: Fermé
Vendredi: 9-11h30

Daverdisse

Lundi: 10-12h
Mardi: Fermé
Mercredi: 10-12h
Jeudi: Fermé
Vendredi: Fermé

Paliseul

Lundi: 9-12h
Mardi: Fermé
Mercredi: 15-17h
Jeudi: Fermé
Vendredi: 9-12h

Libin

Lundi: 9-12h
Mardi: Fermé
Mercredi: 9-11h30
Jeudi: Fermé
Vendredi: 15-17h

Saint-Hubert

Lundi: 9-12h et 15-17h
Mardi: Fermé
Mercredi: 15-17h
Jeudi: Fermé
Vendredi: 9-12h

Tellin

Lundi: 9-11h
Mardi: Fermé
Mercredi: 13-15h
Jeudi: 9-11h
Vendredi: Fermé

Wellin

Lundi: 9-12h
Mardi: Fermé
Mercredi: 15-17h
Jeudi: Fermé
Vendredi: 9-12h

CONGÉS D'HIVER À LA CAPUCINE



Lors de ces congés, la Capucine sera ouverte :

Du lundi 27 au vendredi 31 décembre

Horaire : 8h à 17h du lundi au jeudi

8h à 12h le vendredi 31 décembre

Du lundi 3 au vendredi 7 janvier

Horaire : 8h à 17h

Participation :

9€/jour pour le 1er enfant – 8€/jour pour le deuxième enfant – 7€/jour pour les suivants.

Au programme :

des activités sur le thème de Noël – l'hiver - les fêtes – la galette des rois …

Nombre de places limité.

Inscriptions obligatoires pour le 16 décembre au plus tard.

Au-delà de cette date, plus aucune inscription ne sera prise en considération.

L'inscription se fait par mail :

inscriptiongarderie@tellin.be

Pour tout complément d'information :

084/38.76.14 ou 0499/69.72.68.



NOËL AU THÉÂTRE CHEZ VOUS !

JEUDI 6 JANVIER 2022 À 15H

Spectacle de chansons (Ici Baba)

Les yeux ouverts

En presque dix ans de tournées avec leurs spectacles « Chat qui se cache » et « Ma mie Forêt », le duo Ici Baba a remarquablement peaufiné sa marque de fabrique : spectacles tout terrain, explorations des nombreux instruments sur scène, joutes verbales entre Catherine et Samir, humour fantasque, poésie, chansons-jeux participatifs, joie partagée avec le public d'enfants, complicité avec le public d'adultes.

On retrouve tous ces éléments dans « Les Yeux ouverts », nouveau spectacle autour de nouvelles chansons.

Salle Concordia - Rue Grande 25 - 6927 Tellin

Public : dès 4 ans

Prix : Sur place : 8€ | Prévente : 7€ | Abonnement : 6€ | Art 27 : 1€

Infos et réservations : 0498/17 24 67 – www.mcfa.be

RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL

L'équipe du grand-feu ramassera les sapins de Noël à Tellin le dimanche **16 janvier 2022** dans la matinée.

Merci de déposer vos sapins devant votre habitation.

Au plaisir de vous revoir nombreux après cette période difficile ! Nous vous souhaitons d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'années !

DATE A RETENIR : Vendredi 25 mars 2022 DES 19h30 GRAND-FEU

Au terrain de foot de Tellin – PAINS SAUCISSES

Personne de contact : Denis PAQUAY – 0479/74.18.79



CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS

Contrairement à ce qui a été renseigné dans le guide des activités extrascolaires et sportives distribué dans le courant du mois de septembre, Madame Françoise Wathelet a quitté ses fonctions de Présidente du Conseil consultatif communal des Aînés depuis octobre 2020.

BEPS

BREVET EUROPÉEN DES PREMIERS SECOURS

A la buvette du foot RUS TELLIN

Vendredis 1, 8, 15, 22 et 29/10 de 19h à 22h
OU
Mardis 30/11 + 7, 14, 21 et 28/12 de 19h à 22h

Inscriptions en ligne:

https://formations.croixrouge.be/formations-particuliers/

Contact:

coordinationformation.cplux@croixrouge.be
ou 063 22 10 10



CROIX-ROUGE de Belgique

MARCHÉ DE NOËL

Chères Tellinoises, chers Tellinois.

Cette année, nous n'organiserons ni le Marché de Noël, ni la Corrida.

Le comité.
JADOUL Eric



INFORMATION DE L'ALE DE TELLIN

Le service ALE est accessible tous les jours de la semaine et vous pouvez également nous rendre visite le jeudi matin :

3 possibilités :

- Par TELEPHONE : un numéro unique du lundi au vendredi de 9h à 16h : 0476/03.44.57.
- Dans notre BUREAU : une permanence 1x par semaine **le jeudi matin de 9h à 11h30** (il est conseillé de prendre rendez-vous)
- Par MAIL : ale.tellin539@gmail.com

Vous avez besoin d'un coup de main dans le jardin ? L'ALE met à votre disposition des prestataires à un prix démocratique (5,95 €/heure, en toute légalité, assurances comprises)

Exemples d'activités : tonte de pelouses, taille de haies, nettoyage et entretien des parterres, dégagement de la neige , des feuilles

En cas de problème de mobilité pour accéder au bureau de l'ALE, vous pouvez faire appel au Minibus du Service Mobilité au 0495/ 80.71.83

Pour toute information ; n'hésitez pas à contacter Benoît Bentz (Collaborateur ALE- FOREM)

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI DE TELLIN – Association sans but lucratif- agréée sous le numéro 539 - Rue du Centre, 79A - 6927 RESTEIGNE

JEUNESSE DE TELLIN – RÉSULTAT DE LA TOMBOLA

Bonjour,

Voici les numéros gagnants de la Tombola 2021 de la Jeunesse de Tellin 2021-2022

910	4711	6438	255	7993	7800	6947
1708	4154	5055	2255	145	2973	5021
9624	11001	9281	10183	10976	116	6440
9221	4361	4405	8663	5552	8334	2193
10410	1551	6762	5322	6461	6732	1492
7210	1332	5383	6038	11668	2389	4855
5131	671	3198	8186	7638	4473	3091

Vous pouvez venir récupérer votre lot **à partir du 17 décembre jusqu'au 30 décembre** entre 16h et 18h à l'adresse suivante : rue Al Quère n•2.

Veuillez respecter ces horaires pour ne pas déranger les étudiants durant leur période d'examens.

Si les horaires ne vous conviennent pas, vous pouvez nous contacter via Facebook ou au numéro 0499/47.08.36 pour trouver un arrangement.

Encore un énorme merci pour votre participation à cette édition 2021 !

À très bientôt.

ACCUILLANT(E) D'ENFANTS À DOMICILE DU BILBOQUET

Créé en 1981, Le BILBOQUET est un service d'accueil pour enfants de 0 à 3 ans. Cet accueil se déroule au domicile de l'accueillant(e). Il/elle est un maillon essentiel de notre société. Il/elle veille à l'épanouissement et au développement des bébés qui lui sont confiés pendant que ses parents travaillent. C'est un beau métier qui permet de concilier vie familiale et vie professionnelle comme en témoigne une accueillante du Bilboquet :



« Je suis diplômée en puériculture depuis 1999.

J'ai travaillé dans des crèches et dans des écoles. Etant maman de deux enfants, j'étais frustrée de dépendre des grands-parents et de ne pas être assez disponible pour eux. J'ai alors commencé en tant qu'accueillante au Bilboquet à Libin. Sans statut, cela n'était pas très sûr. Heureusement, mon mari avait un emploi stable. Et puis est venu le choix de pouvoir être salariée.

Je n'y ai vu que des avantages :

- *J'étais chez moi et présente pour mes enfants après l'école et pendant les congés scolaires,*
- *J'avais un bon salaire stable,*
- *J'avais des congés payés et tous les avantages sociaux,*
- *Je n'étais plus sur la route en hiver,*
- *Sans compter qu'il a beaucoup d'échanges avec les AS du service, ainsi que des formations qui permettent de se retrouver entre accueillantes et de pouvoir échanger,*
- *Le contact avec les parents est plus chaleureux qu'en crèche et parfois, il y a même de belles amitiés qui naissent.*

Je ne regrette en rien mon choix. J'aime ce que je fais et je ne changerais pour rien. J'ai trouvé l'emploi dans lequel je m'épanoui pleinement. »

Pour répondre aux nombreuses demandes d'accueil, le Bilboquet recrute des accueillant(e)s salarié(e)s ! Si vous êtes puériculteur, puéricultrice (ou diplôme équivalent), que vous êtes dynamique et que ce projet fait écho chez vous, contactez le Bilboquet :
lebilboquet@libin.be- 061/65.01.70

FESTIVAL DU FILM SUR LA RURALITÉ « À TRAVERS CHAMPS »

Depuis 2008, tous les 2 ans, le festival du film sur la ruralité « À Travers Champs » propose une sélection de films et de documentaires autour de la ruralité d'ici et d'ailleurs, d'aujourd'hui et de demain, pour faire découvrir, à travers le cinéma, les questions qui se posent aux consommateurs, aux agriculteurs, aux producteurs et aux citoyens. C'est un festival de cinéma ouvert à tous où, le temps d'un film, d'une rencontre, chacun est invité à s'interroger sur la ruralité et ses multiples facettes.

Le festival rassemblera 23 lieux de projection répartis dans diverses communes situées provinces de Namur et du Luxembourg, dont celle de Tellin, pour une 1é édition, le samedi 19 mars 2022. Celle-ci devait avoir lieu en 2020 mais elle a dû être annulée suite aux restrictions sanitaires liées au Covid. Nous espérons donc que cette 8é édition aura bien lieu en 2022. Ce festival initié par le Centre Culturel de Rochefort et introduit à Tellin par la Maison de la Culture Famenne-Ardenne est le fruit d'une collaboration entre partenaires locaux (par exemple, pour la commune de Tellin : l'Office du Tourisme de Tellin, le Plan Communal de Développement de la Nature Tellin, la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne, le GAL Nov'Ardenne, la MCFA en Haute-Lesse, ainsi que des bénévoles de la commune et les agriculteurs-trices du territoire).

Chaque commune choisit une ou plusieurs activité(s) organisée(s) autour du ou des film(s) sélectionné(s) pour l'évènement : ateliers, animations, rencontres, jurys, expositions, marchés fermiers, conférences, débats, dégustation de produits locaux, repas et bien sûr des moments festifs.

Nous ne pouvons pas encore vous dévoiler le ou les films sélectionné(s) pour la commune de Tellin. Par contre, nous pouvons d'ores et déjà vous informer des thématiques de société qui seront abordées durant ce week-end :

- **l'innovation en agriculture :** des projets innovants et locaux qui sortent des modèles classiques que propose l'agriculture conventionnelle. En effet, des solutions existent et fonctionnent et sont en adéquation avec des valeurs fortes comme le respect du vivant (humains, biodiversité, animaux), la bienveillance (entre agriculteurs, envers les générations futures, les animaux et la terre) mais aussi l'importance pour les producteurs de bien nourrir la population.
- **la place des femmes au sein de l'agriculture d'aujourd'hui :** les femmes sont de plus en plus présentes dans nos exploitations agricoles bien que les idées préconçues dédient préférentiellement ce monde aux hommes.
- **l'installation à la ferme :** dans ce point, seront abordés, d'une part, les difficultés rencontrées pour la remise de son exploitation lors du départ à la pension, et d'autre part, la difficulté pour un enfant d'agriculteur-trice ou une personne ne venant pas du monde agricole de reprendre une exploitation ou de s'installer.

Nous espérons vous voir nombreux à cette première édition à la commune de Tellin, le samedi 19 mars 2022 à l'Office du Tourisme de Tellin (21, rue Grande, 6927 Tellin).

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur le site : https://festival-atraverschamps.be/festival/films

20 ans d'expérience

Laurent Wauthy
Centre funéraire
Rochefort

Tél: 084 36 87 44
Gsm: 0471 82 68 11
24h/24 - 7J/7

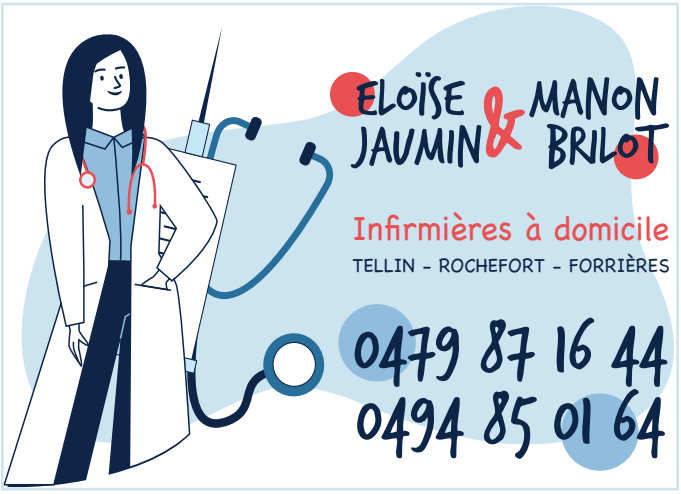
Mail:
cflwh@outlook.be

Calculez votre prime d'assurance
www.centre-funeraire-wauthy.be

Avis nécrologiques et espace condoléances GRATUITS:
www.enaos.be

Funérarium:
Rue Sous-le-Château, 1C
Bureau:
Square Crépin, 6
5580 Rochefort

Entreprise familiale: 3ème génération d'indépendants
Siège social: Centre funéraire Laurent Wauthy & Heerwegh Srl





STUDIO graphique

IMPRESSION textile

PRODUITS promotionnels

IMPRESSION grand format

IMPRESSION offset et digitale

DONEUX
IMPRIMERIE
www.imprimerie-doneux.be • Mettet • 071 74 45 06

autoselux

votre spécialiste automobile

Votre spécialiste en vente de véhicules de direction, d'occasion récents et neufs.

Votre atelier de réparation mécanique et carrosserie toutes marques.

Une team dynamique à votre service !

Rue de Rochefort 64a - 6927 TELLIN
Tél : 084 / 223 123

autoselux.be | www
autoselux |
@autoselux |
AUTOSELUX |

Stéphane
Infirmier à domicile

CARLIER Stéphane

Rue de France 4
6953 Forrières

0495 126 361
fc825102@skynet.be



Infirmière de proximité
Commune de Tellin

LECLERE Catherine
Infirmière indépendante

Rue de la Libération 55
6927 Tellin

cathphil.wil@hotmail.fr

0472 20 04 01

Bureau Libert

COURTIER EN ASSURANCES
AGENT BANCAIRE

Rue de la Libération 64 - 6927 Tellin
info@bureau-libert.be - www.bureau-libert.be
T. 084 36 61 43

GROUPE LINCÉ - MEUNIER - VERLAINE

CENTRE ESSO FAMENNE

- Services personnalisés **de Qualité**
- Délais de **livraison rapide**

Mobil PRIMAGAZ Esso



Votre **fournisseur de chaleur dans la région** depuis **40 ans**

GROUPE LMV
LINCE MEUNIER VERLAINE

Mazout
Pellets
Gaz bouteilles
Huiles & Graisses

Tellin 084/47.89.29 - 084/21.11.36

Rue des Déportés 21, 6900 Marche-en-Famenne | info@groupelmv.be | www.groupelmv.be

DONEUX IMPRIMERIE

VOUS SOUHAITEZ VOIR APPARAITRE VOTRE PUBLICITE DANS CETTE BROCHURE,
CONTACTEZ NOTRE DELEGUE SEBASTIEN AU 0499 88 18 20